

PROGRAMME NATIONAL FSE+ EMPLOI - INCLUSION - JEUNESSE - COMPÉTENCES

Résumé de l'appel à projets à paraître

RÉGION ADMINISTRATIVE : Ile-de-France

PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE : Département de l'Essonne

SERVICE GESTIONNAIRE : Association de gestion des fonds européens en Essonne - AGFE91

CODE ET INTITULE : IDF-OI1267 Ile-de-France_AGFE91-CD91_AAP interne _OSA Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes et l'appui à la réussite scolaire

PROGRAMME : Programme national FSE+ Emploi - Inclusion - Jeunesse - Compétences

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :

2.a Améliorer l'accès à l'emploi et aux mesures d'activation de tous les demandeurs d'emploi, notamment des jeunes, en particulier par la mise en œuvre de la garantie pour la jeunesse, des chômeurs de longue durée et des groupes défavorisés sur le marché du travail, et des personnes inactives, ainsi que par la promotion de l'emploi indépendant et de l'économie sociale

CATÉGORIE DES CANDIDATS ÉLIGIBLES (porteurs de projets) :

Cet appel à projets est réservé aux services et directions du Conseil départemental de l'Essonne.

MONTANT TOTAL DU SOUTIEN EUROPÉEN PRÉVU : 300 000 €

DATE DE LANCEMENT DE L'APPEL À PROJETS : 01/10/2024

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES : 01/12/2024

DESCRIPTION ET CONTEXTE :

Le Fonds Social Européen + (FSE+) est le principal instrument financier de l'Union européenne en faveur de l'emploi et de l'inclusion sociale. Ce fonds structurel s'inscrit dans la Politique européenne de cohésion économique, sociale et territoriale et a pour vocation d'améliorer les perspectives professionnelles de l'ensemble des citoyens européens, en particulier ceux en situation de précarité ou d'exclusion.

Il est doté de 99,3 milliards d'euros à l'échelle de l'Union européenne.



Financé par
l'Union
européenne

En France, le FSE+ finance au niveau national ou local des projets d'acteurs publics et/ou privés au bénéfice des personnes les plus exposées à des difficultés d'insertion professionnelles et sociales. Le pilotage du Fonds est partagé entre deux types d'Autorités de gestion (AG). Les Conseils régionaux sont chargés des programmes régionaux, tandis que l'État gère le programme national "Emploi Inclusion Jeunesse Compétences". Ce dernier est mis en œuvre par le Ministère du Travail, du plein Emploi et de l'Insertion pour son volet central et par les préfets de région pour ses volets déconcentrés.

En sa qualité d'organisme intermédiaire, l'association de gestion des fonds européens de l'Essonne - AGFE91 s'est vu délégué par le Préfet la gestion d'une enveloppe de 13 692 667,80 € pour la période 2022-2025 correspondant à 70 % de son enveloppe notifiée. Ces crédits ont vocation à soutenir des projets d'insertion socio-professionnelle, d'accompagnement vers et dans l'emploi de publics qui en sont éloignés et d'inclusion sociale déployés dans l'Essonne.

Pour rappel, l'AGFE91 mutualise la gestion, le suivi et le contrôle des opérations cofinancées par le FSE+ pour le compte de ses membres :

- Le Conseil départemental de l'Essonne ;
- La Maison de l'emploi, de l'insertion et de la Formation Paris-Saclay, structure porteuse d'un dispositif PLIE;
- La Maison de l'emploi et de la Formation Grand Paris Sud, structure porteuse d'un dispositif PLIE;
- Avenir Initiatives, structure porteuse d'un dispositif PLIE

Cet appel à projet est lancé par l'AGFE91 pour le compte du Conseil départemental de l'Essonne (membre de l'AGFE91) et s'inscrit dans le cadre de :

- La priorité 2 du programme national FSE+ : favoriser l'insertion des jeunes et la réussite scolaire.

L'objectif spécifique à (OS A) : insertion des jeunes et soutien à l'apprentissage et à l'alternance

THÈME : Favoriser l'insertion et la mobilité des jeunes